



LES PLANS MOBILITÉS INTERENTREPRISES OU LE TRAJET DOMICILE-TRAVAIL AUTREMENT

Mis en ligne le 19 mai 2021

Aujourd'hui, un environnement sain, un temps de trajet optimisé, des économies sont autant d'arguments qui facilitent l'insertion professionnelle, et contribuent à l'attractivité du territoire.

Avec le développement du télétravail, en luttant contre la voiture solo grâce au co-voiturage, on agit directement sur la qualité de l'air ; en réduisant le nombre de voitures sur la route on agit sur la sécurité routière... Le temps de trajet et le budget « auto » de chacun est très impacté par les déplacements !

Les services Mobilités et Développement Economique ont engagé une réflexion sur les plans de déplacements inter-entreprises. Une première enquête a été réalisée début 2020 auprès des salariés du parc d'activités d'Erette-Grand'haie. Au total, 280 personnes issues de 28 entreprises ont répondu. Les résultats permettent aujourd'hui d'avoir une bonne photographie des déplacements des salariés de la zone (habitudes, horaires, trajets, modes de déplacement), leurs attentes et les bonnes idées.

Les entreprises en partenariat avec la CCEG se penchent désormais sur le plan d'action. Afin de développer des futures actions « sur mesure », des groupes d'échanges constitués de chefs d'entreprises seront chargés de proposer des solutions qui englobent aussi bien les modes de déplacements, qu'une réflexion sur le travail en général, le télétravail ou encore la formation. Enfin, ces groupes ont aussi pour objectif de sensibiliser les salariés, les invitant à changer de regard sur leur façon de se déplacer : c'est bien l'addition des changements de comportements individuels qui aura un réel impact sur notre territoire.

Après Erette-Grand'haie, une nouvelle enquête va être menée au printemps sur le parc d'activités de Ragon en partenariat avec l'entreprise SOFRADI déjà très impliquée dans la préservation de l'environnement et la qualité de vie au travail.

Quelle que soit la taille de l'entreprise, avec ou sans service RSE (responsabilité sociétale des entreprises), intégrez un des groupes d'échanges et de réflexion en adressant un mail à :

plandemobilite@cceg.fr

On s'y met ?

Relevez le défi Mobilité du 31 mai au 6 juin 2021

Organisé par l'association Alisée en partenariat avec l'ADEME et le soutien de la Région Pays de la Loire, participez au Défi Mobilité! Le principe : pendant une semaine impulsez l'écobilité dans votre entreprise : à pieds, à vélo, en trottinette, en transport, ou covoiturage. De manière ludique on se challenge sur le nombre de kms effectués en mode écomobile, et les économies de CO2 réalisées ! www.defimobilite-paysdelaloire.fr/



[RETOUR À LA LISTE](#)



Mairie d'Héric

2 Rue Saint Jean
44810 HÉRIC

☎ 02 40 57 96 10

[CONTACTEZ-NOUS](#)

Horaires :

Lundi - Mercredi - Vendredi

9h-12h30 / 14h-17h30

Mardi et Jeudi

9h-12h30

Samedi

9h30-12h00